

**Zeitschrift:** Bulletin du Glossaire des patois de la Suisse romande  
**Herausgeber:** Glossaire des patois de la Suisse romande  
**Band:** 9 (1910)  
**Heft:** 1-2

**Rubrik:** Étymologie  
**Autor:** [s.n.]

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## NOTES

1. Passé surcomposé, cf. *ā-vo zao zu vu n aférè disè* = avez-vous « eu eu vu » une affaire « ainsi » = jamais vu.... ; *ā-vo zao zu medzī de la tsè de tsevō* = avez-vous jamais mangé de la viande de cheval ? Dans d'autres parties du canton on prononce *zao zu*.
2. Litt. *à l'accroupie*.
3. Litt. *de vers le nuit*. Le patois distingue entre *lo né* = le soir et *la né* = la nuit. Le « devers le nuit » indique la tombée de la nuit.
4. Litt. *dernier-temps* ou *derrière-temps*, les expressions *dernier* et *derrière* se confondant en patois.
5. *Réduire* prend chez nous le sens de mettre à couvert, engranger, etc.
6. Curieux restes du passé défini : ce devaient être à l'origine des premières personnes du pluriel. Avant la perte totale d'un temps, certaines personnes, mieux gravées dans la mémoire que d'autres, en prennent les fonctions pendant un temps restreint.
7. Litt. *songe*.
8. Tiré de *pèdžè*, poix, au moyen du suffixe *-asī* = *-aceare*.
9. « Les pieds devant », comme *derrière* s'est confondu avec *dernier*, voir plus haut note 4, *devant* fonctionne également comme adjectif.
10. L'infinitif est *apèdžī*, « *adpidicare* », de *\*pidicus* pour *picidus*, poisseux ; le part. passé masc. est *apèdžī*, le fém. *apèdža* pour un ancien *\*apèdzya*, au pluriel *apèdžè* pour *\*apèdzyè*.

S. GANDER.

## ÉTYMOLOGIE

Suisse rom. *cetour*, « cellier ».

Il existe dans le Bas-Valais, les Alpes vaudoises, la Gruyère et la région de la Haute-Broye un terme patois qu'on peut franciser en *cetour* et dont la signification générale correspond à celle du français « cellier ». La forme du mot varie beaucoup suivant les patois. Hunziker, *Das Schweizerhaus*, t. I, p. 191, et t. IV, p. 127, indique pour le Valais, Vaud et Fribourg les variantes *fartō* (Saint-Maurice), *đartō* (Daviaz, Bas-Serre),

*Vertz* (Vérossaz), *detz* (Salvan), *fetz* (Finhaut, Collonges),  
*detz* (Champéry), *detz* (Gryon), *setz* (Diablerets), *fetz* (Lavey),  
*fetz* (Posses), *fretz* (Palézieux), *fetoua* (Ecublens, Vauderens).  
 Plusieurs de ces formes demanderaient à être contrôlées. Nos  
 correspondants ont noté pour le Valais *fetò* (Martigny-Combès),  
*chartò* (Vérossaz), *chartò* (Champéry), et *detoua* en Gruyère.  
 L'*Atlas linguistique* de Gilliéron, carte 203 (cave), enregistre  
 seulement *sèrtò* au point 969 (L'Etivaz, Vaud). La signification  
 diffère aussi quelque peu suivant les régions. En Valais, le  
*cetour* est un local non éclairé, occupant la partie inférieure  
 de l'habitation, au niveau du sol, dans lequel on conserve la  
 provision de vin et de fromage, et qui sert aussi de réduit pour  
 différents outils et ustensiles. Dans le canton de Fribourg, c'est  
 l'idée de garde-manger qui prévaut. Boret, dans son vocabu-  
 laire gruyérien (manuscrit), explique *detoua* par « cellier qui  
 sert de dépense, de garde-manger où l'on dépose lait, beurre,  
 fromage, pommes de terre, etc. : le *thetoa* remplace la cave. »  
 Dans le patois des Alpes vaudoises, le mot s'applique aussi à  
 ces petites constructions répandues dans le vignoble de la  
 Plaine du Rhône, qui servent de gîte aux habitants des villages  
 de la montagne pendant les quelques jours qu'ils consacrent à  
 la culture de leurs vignes, et qui renferment aussi un petit  
 pressoir et des ustensiles de cave. C'est l'équivalent des  
 « *mazots* » valaisans de la région de Fully. En dehors du terri-  
 toire restreint indiqué ci-dessus, *cetour* semble inconnu aujour-  
 d'hui aux patois vaudois. Mais il a dû y occuper un domaine  
 plus étendu jusqu'à une époque assez récente. Dumur enregis-  
 trait *fertò* dans son glossaire de Lavaux, vers 1840, en le qua-  
 lifiant de vieilli (voir Gignoux, *Terminologie du vigneron*, p. 33).  
 On rencontre *saire tò*<sup>1</sup> dans la brochure intitulée *La Pinte où  
 l'on va*, imprimée en 1801, et qui doit représenter le patois de  
 la région d'Yverdon (voir *Recueil Corbaz*, p. 27). Mais l'aire

<sup>1</sup> Modifié en *serretot* dans la réimpression du recueil *Po recafé* (Lau-  
 sanne, 1910), p. 56.

du mot s'agrandit notablement si on consulte les anciens documents. Il apparaît fréquemment jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle dans tout le Pays de Vaud sous les formes *cetor*, *sertor*; *certor*, *certour*, etc. En voici quelques exemples empruntés à des pièces des Archives cantonales vaudoises : *la garnison* (= ferrure) *mise en la porte du cetour au dit truyt* (pressoir) (Comptes, Lausanne, 1537); *A ceste heure, le dit estrable reduict en sertor* (Dommartin, 1548); *Souventeffoys, il est entrer au settour de la mayson d'habitation... pour boyre du vin* (Morges, 1556); *Un petit trapon pour dessendre au certour* (Vevey, 1609); *Intra secretement dans le sertour, où il prit pleynes ses poches de pommes* (Glérolles, 1624). *Cetour* a aussi été en usage à Neuchâtel. Dans les extentes de 1353, f° 4, on lit : *Lour mayson, exceptel le citour<sup>1</sup> desoubt* (Arch. de l'Etat). Des rôles de bourgeois de 1396 et 1436 indiquent un *Jehannom du cetour* et les *hoirs Guillame du cetor* (Arch. de la Ville). Mais le mot disparaît de bonne heure de cette contrée. Nous n'y en connaissons pas d'exemple postérieur au XV<sup>e</sup> siècle. A Fribourg, un *Uldryet dou cetor* figure parmi les habitants de la ville en 1379 (Zimmerli, *Sprachgrenze*, II, p. 96). Une traduction française de la Handfeste, dont le manuscrit est de 1406, traduit : *cuicunque foderit cellarium par : se aucun crouse son cetour* (Rec. dipl. de Fribourg, I, p. 39, et *Handfeste*, édit. Lehr, p. 70). Dans les comptes de la ville de l'année 1418 se trouve un poste : *por treire les VI bosses de vin furs dou cetor<sup>2</sup>* (Rec. dipl., VII, p. 65). Le mot n'est pas rare non plus dans les anciens documents de Genève. Notons p. ex. dans la collection d'inventaires des Archives cantonales : *Ung grant exchieffoz a fere buye*

<sup>1</sup> M. le Dr Guillaume a pris à tort ce *citour* pour un puits ou citerne, dans sa notice historique sur *l'Alimentation d'eau de Neuchâtel*, Musée neuchâtelois, 1887, p. 62. Cf. Roulet, *Statistique de la ville et banlieue de Neuchâtel en 1353*, p. 8.

<sup>2</sup> Exemple cité par Godefroy, qui n'a pas su comment l'interpréter. L'explication en a déjà été donnée dans le *Dictionnaire savoyard*, sous *cetor*.

(= cuveau à lessive) *estant au citor* (Inv. Deluc, 1542); *Au citor du dict Jehan Coquet, dix bosset ou fustes plaines de vin* (Inv. Coquet, 1546). Le nom de famille *Dustour*, qui existe actuellement à Genève, doit avoir la même origine et représenter un plus ancien *du citor*.

Dans les documents latins de la Suisse romande, notre mot est toujours rendu par *citurnus*, *citurnum*. Le plus ancien exemple que nous en connaissions se trouve dans un acte notarial relatif à Pomy (Vaud), daté de 1310: *Sextam partem unius citurni siti ante domum suam, qui citurnus partitur cum Perroto Rolier, etc.* (Min. Collodel, f° 208 v°). Un autre de Gorgier (Neuchâtel) est de 1340: *domus dicta Gravany, citurnus<sup>1</sup> et marescacia* (Matile, Monuments, I, p. 478). Pour Genève, citons: *Ne aliquis vendat vinum infra civitatem, vide licet infra citurnos vel sub tectis* (1461, Reg. du Conseil, I, p. 60). En Valais: *Ad eundum in citurnum;... parietes separantes hypocausta* (les chambres d'habitation, poêles) *et citurna* (Bagnes, 1635. Min. H. Mariete. Arch. cant. Sion).

En dehors de la Suisse romande, *citor* ne paraît attesté qu'en Savoie, où il est encore usité dans toute la région comprise entre le Léman et le lac du Bourget. Le sens est le même qu'en Suisse, les formes également assez variées: *setor*, *fetor*, *sartò*, *fartò*, *fertò* (voir *Dict. sayoyard*, *cetor* et *fartò*; Fenouillet, *Patois savoyard*, *sartot* et *fartot*). Le type latin habituel est ici *suturnus*, *sutturnus*, *soturnus*. On en trouvera de nombreux exemples à partir du XIV<sup>e</sup> siècle dans les comptes publiés par M. Bruchet en appendice à son *Etude archéologique sur le château d'Annecy* (ainsi p. 63, 64, 66, 67, etc.), et dans le précieux glossaire qui accompagne le *Château de Ripaille* (Paris, 1907) du même auteur, au mot *suturnus*.

---

<sup>1</sup> Matile imprime *citernus*; mais le document, qui est une copie vidimée de 1419, porte très distinctement après le *t* l'abréviation habituelle de *ur* et non celle de *er*. Cette mauvaise lecture a entraîné la traduction erronée «la citerne» dans Chablop, *La Béroche*, p. 33.

Quant à l'origine du mot, le *Dictionnaire savoyard* signale sans l'admettre l'explication de Constantin, d'après laquelle il correspondrait à une forme française *serre-tout*, ce local servant à serrer, à remiser toute sorte d'objets. Cette étymologie nous a aussi été indiquée spontanément par certains correspondants<sup>1</sup>, et il n'y a pas de doute que c'est ainsi qu'interprètent beaucoup de ceux qui emploient le mot aujourd'hui. Mais il est facile de voir que c'est là une simple étymologie populaire, incompatible avec les formes anciennes et bon nombre des variantes actuelles. Le type primitif n'avait sûrement pas d'*r* intérieur. Celle-ci s'est introduite probablement par réaction, à l'époque où l'*r* finale devenait caduque ; au lieu de *setor* on a dit *serto(r)*. Le fait que le groupe *-rt-* est fréquent à l'intérieur des mots a dû favoriser cette modification. Cf. les cas analogues *fourdā* (tablier) à côté de *foudā* < *faldare*, *ourtā* (autel) < *altare*, *sourdā* (soldat) < soudard.

M. A. Thomas a indiqué récemment une étymologie beaucoup plus plausible. Partant du mot *mediurnus*, « moyen », rencontré dans une ancienne traduction latine des œuvres d'Oribase, il montre que le suffixe *-urnus* a eu une certaine vitalité en roman et reconstitue un type *subturnus*, dérivé de *subtus*, comme base du *setor* savoyard<sup>2</sup>.

Cette base rend-elle suffisamment compte de toutes les variantes que nous avons constatées ? L'*e* qu'offrent partout les formes patoises en regard de l'*u* de *subturnus* ne fait pas de difficulté. La dissimilation de *o-o* en *e-o* dans deux syllabes consécutives est un phénomène très répandu et attesté pour la région franco-provençale par plusieurs exemples. Ainsi sav. *sorore* > *serœu*, vaud. *dolore* > *delāo*, *soluculu* > *selāo*,

<sup>1</sup> Elle est déjà exprimée dans la graphie *saire tò* du texte de 1801 cité plus haut.

<sup>2</sup> *Notes lexicografiques sur la plus ancienne traducción latina des œuvres d'Oribase*, dans les *Mélanges Louis Hervet*, Paris 1909. Dans sa *Monographie du patois savoyard* (Annecy, 1903), M. Fenouillet avait déjà indiqué *subturnus* comme étymologie de *setor*.

rübore > \*revor > *ravèu* (voir *Bulletin*, VII (1908), p. 55-57). Il est donc parfaitement admissible que subturnus ait passé à *setor*. La terminaison patois correspond aussi fort bien à -urnus, et rime exactement avec les dérivés de diurnu, furnu; de là frib. *vetoua*, comme furnu > *foua*. Le traitement de la consonne initiale seul ne paraît pas concorder. L'*f* de nombreux patois savoyards et bas-valaisans, et ses équivalents *ϑ* (Frib., Val.), *χl* (Val.), apparaissent dans la règle comme développement d'un *c* initial suivi de *e* ou *i*<sup>1</sup>: centu > *fin*, *ϑin*, *χlin*, cineres > *findrè*, *circulu*, *farχlo*, etc. Le type latin citurnus, seul usité en Suisse, semble donc à première vue devoir être préféré au savoyard *subturnus*. Toutefois ce dernier n'est pas absolument incompatible avec l'*f* (*ϑ*, *χl*) initiale. Il est certain qu'il y a des exemples d's aboutissant au même résultat que *c e*, *i*. A l'intérieur du mot, le phénomène paraît être lié à la présence avant *s* d'une *n* ou d'une *l*: *insimul* > *infinblo*, *pulvis+a* > *pæufa*, *salsitia* > *sæufϑrϑa* (Vionnaz), *sæufϑsa* (Savoie), etc. A l'initiale, nous ne voyons pas de cause phonétique déterminante, et il s'agit probablement d'influences analogiques dans les rares cas que nous connaissons, et dont l'aire est restreinte : *singulu* > *fænglio* (Sav.), *soluculu* > *fēlæu* (Gen., Sav.<sup>2</sup>), *summu* > *ϑon* (Val.), \**summione* > *χlon-dzon* (Val.). Ils suffisent cependant, croyons-nous, à justifier la possibilité de *subturnu* > *fetor*, *ferto*, *vetoua*, etc. Les plus anciens exemples de *citurnus* n'étant pas antérieurs au XIV<sup>e</sup> siècle, ce type peut être interprété comme une latinisation erronée de la forme patoisée d'après la correspondance habituelle *f*, *ϑ* = *c e*, *i*. On peut aussi supposer que *cellariu*, qui subsiste dans une partie du territoire romand et représente probablement le type indigène primitif, a provoqué la substitution

<sup>1</sup> Ti-, ci- ne donnent *f* (*ϑ*, *χl*) que lorsqu'ils sont précédés de consonne : *cantionem*, *tsanfon*, etc. Nous n'avons donc pas à nous en occuper ici.

<sup>2</sup> A Evolène (Valais), où, à l'initiale, *s* > *ch*, tandis que *c e*, *i* > *s*, on a aussi *sole+ittu* > *schèt* (soleil), mais *solu+ittu* > *chchèt*.

de ce- à se-<sup>1</sup>. Tout cela semblerait indiquer que *cetour* n'appartient pas en Suisse à une couche bien ancienne et que le centre de propagation du mot doit être cherché vers le Sud, dans cette région de la Savoie où il est toujours latinisé en *subturnus*. Ainsi s'expliquerait aussi pourquoi l'*f*initiale apparaît dans des patois où elle est sans cela inconnue, comme c'est le cas pour le patois de Lavaux, où *ferto* est isolé.

La provenance méridionale de *cetour* est confirmée par la présence dans les dialectes du Midi de la France et en catalan d'un mot évidemment apparenté *sotol*, *sotoul*, *soutoul*, etc., dont la signification est aussi « local au rez-de-chaussée pouvant servir de cave ou d'étable ». (Voir Raynouard, *sotol*; Mistral, *soutou*; Godefroy, *sotoul*; Du Cange, *sotolum*). M. Thomas admet pour ce mot une base *subtulus*, qui se trouve parfois dans les actes latins, et que M. Meyer-Lübke rattache aussi à *subtus* (*Gramm. rom.*, II, § 430). Ces dérivés *subturnus*, *subtulus*, n'en restent pas moins, à nos yeux, un peu étranges et, en regard du français *soute*, de l'espagnol *sotano*, *cave*, etc., l'hypothèse d'un radical *sūtt-*, d'origine incertaine, nous semble aussi pouvoir être prise en considération.

J. JEANJAQUET.

---

<sup>1</sup> La forme *fētāi*, « cave », notée par M. Gilliéron à Vionnaz, semble bien résulter d'un croisement entre *subturnu* et *cellariu*, qui aurait maintenu ici non seulement son initiale, mais aussi sa terminaison.

